



Procès-Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

02 au 06 JUILLET 2026

Vote électronique en distanciel

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 205

Nombre de Clubs présents : 110, représentant 53,66 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 202

Nombre de voix représentées : 1 393, représentant 63,26 % du total des voix

2. Quorum

Le nombre de voix représentées est de 1 393 voix.

Le nombre de clubs représentés est de 110.

Le quorum en application des Statuts est fixé à 734 voix et 69 clubs.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer valablement sur le point suivant.

3. Projet d'aliénation du bien immobilier sis 19 rue du Leinster

- Modalités et calendrier du vote en Ligne

L'aliénation d'un bien immobilier du District est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des clubs. Compte tenu du calendrier, cette consultation se tient à distance : chaque club exprime son vote en ligne dans le délai indiqué.

Un lien de vote a été adressé le 29 juin 2026 sur la messagerie personnelle de chaque Président(e) de club ou personne mandatée avec un code d'accès pour accéder à la plateforme au représentant habilité.

Les votes ont été ouverts du jeudi 2 juillet à 9h00 au lundi 6 juillet 2026 à 17h00.

- État des lieux du patrimoine immobilier

1. Le patrimoine immobilier du District : état des lieux

Le District dispose aujourd'hui de deux sites contigus, situés de part et d'autre de la rue du Leinster. Le 14 rue du Leinster constitue le site administratif du District. Il accueille les salles de réunion, la salle de formation Claude Simonet et représente le cœur historique et fonctionnel de l'institution.

Le 19 rue du Leinster, situé en face, comprend un terrain de foot5, une salle de formation, des espaces de stockage et des emplacements de stationnement de véhicules.

2. Le constat : un site devenu coûteux et éloigné du cœur de mission

La détention des deux sites représente une charge foncière annuelle importante. À cette charge s'ajoutent des coûts énergétiques élevés, le bâti du 19 n'étant pas optimisé au regard des standards actuels de performance énergétique.

Un modèle économique structurellement déséquilibré

L'exploitation du terrain de foot5 malgré les locations ne couvre pas les charges que cela génère : l'équilibre financier du site n'est pas atteint. En l'état, le site est un poste de dépense net pour le District.

Une activité éloignée du cœur de mission du District

L'exploitation d'un terrain de foot5 relève d'une logique d'organisation commerciale qui ne correspond pas à la

vocation du District dont la mission première est la gestion du football départemental et l'accompagnement des clubs de son territoire.

- Le projet : recentrer les moyens du District sur le site du 14 rue du Leinster

Cinq objectifs sont fixés avec cette proposition :

1 - Un site unique aux normes

Les ressources dégagées par la cession permettront d'investir dans le développement du site du 14 rue du Leinster : aménagement d'espaces de formation conformes aux normes énergétiques en vigueur.

2 - Mieux accueillir les clubs

L'accueil des clubs constitue une priorité. Cela permettra d'adapter les espaces pour les réunions et audiences de commission : un accueil et une réception adaptés pour la réception des licenciés des clubs et des bénévoles des commissions.

3 - Améliorer les conditions de travail

Le projet au 14 rue du Leinster vise à améliorer les conditions pour les activités des salariés, des élus et bénévoles de commissions.

4 - Maîtriser les coûts

En regroupant ses activités sur un site unique, optimisé sur le plan énergétique, le District réduira durablement ses charges de fonctionnement.

5 - Une vision à long terme

Cette décision engage le District pour les vingt à trente prochaines années. Il s'agit de construire dès aujourd'hui le District de demain, recentré et plus éco-responsable.

- Ce que la cession change

Aujourd'hui – 2 sites

- Charges foncières et énergétiques sur deux sites
- Terrain foot5 sous-loué, déficitaire
- Clubs accueillis dans des conditions insuffisantes
- Activités annexes hors cœur de mission

Demain – 1 site recentré

- Charges maîtrisées sur un site aux normes
- Suppression d'un poste de dépense net
- Accueil, réception et formation dans des locaux plus adaptés et accueillants
- Moyens concentrés sur nos missions

4. Vote

Approuvez-vous la cession du 19 rue du Leinster ? (sous réserve de l'approbation par le COMEX de la FFF)

110 clubs ayant voté
1 312 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 302	99,24 %
Contre	10	0,76 %
Abstention	81	----

Au vu des résultats ci-dessus, l'Assemblée Générale autorise le District de Football de Loire-Atlantique à engager les démarches de cession du bien sis 19 rue du Leinster.

Le Président,
Philippe Lesage



Le Secrétaire Général,
Patrice Guet



ANNEXE : CLUBS PRÉSENTS

Clubs ayant participé au vote
500041 LA MELLINET DE NANTES
500268 R.C. ANCENIS-SAINT-GÉREON
501904 F.C. NANTES
501941 F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
501945 ENT.S. DE PORNICHET
501979 COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLUB
502086 AM.LAIQ. CHATEAUBRIANT
502138 U.S. THOUAREENNE
502386 LA SAINT PIERRE DE NANTES
502394 ST CYR HERBIGNAC
502505 NOZAY O.S.
502518 ENT.S. VALLET
508472 U.S. BASSE INDRE
509069 HERBADILLA FOOTBALL LA CHEVROLIÈRE
509427 METALLO S. CHANTENAY NANTES
510460 AM. ST LYPHARD
510653 C.C.S. NANTES ST FELIX
510735 A.S. OUVR. NANTAISE
511875 U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU
511986 U.S. STE LUCE S/LOIRE
512354 AM.ECOLES PONT ROUSSEAU REZE
512355 NORT A.C.
512985 ST PIERRE DE RETZ - ST PERE RETZ
513122 ELAN SORINIERES FOOTBALL
513303 U.S. GUERINOISE
513858 A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE
513964 JEANNE-ARC ST MARS DU DESERT
514034 EL. DE GORGES
514661 A.S. LA MADELEINE
514875 A.S. SAUTRONNAISE
515584 U.S. GRAND AUVERNAIS
516436 LES TOUCHES FOOTBALL CLUB
516989 J. GARDE DE L'ERDRE SUCE
516995 A.S. DE MESANGER
517159 ET.S. HAUTE GOULAINNE
517365 ORVAULT SPORTS FOOTBALL
517367 HERIC FOOTBALL CLUB
518204 A.S. GRANDCHAMPS DES FONTAINES

518479 F.C. BOUAYE
519100 R.A.C.CHEMINOTS NANTES
519514 U.S. SOUDAN
520085 A.C. BASSE GOULAIN
520086 ENT.S. VIGNEUX DE BRETAGNE
520217 REV. ST GEREON
520437 E.S. NOTRE DAME DES LANDES
520442 JEANNE D'ARC BESNE
520841 SYMPHO FOOT TREILLIERES
521036 AMIS S. GUILLAUMOIS PONTCHATEAU
521131 A.S.C. ST MEDARD DE DOULON NANTES
523294 F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
523626 J.S.C. BELLEVUE NANTES
524266 ET. MOUZILLONNAISE
524837 NANTES-ATHLETIC-CLUB
524921 L'ECLAIR DE CHAUVE
525241 F.C. LOIRE ET SILLON
527371 U.S. BUGALLIERE ORVAULT
527392 ET. ST ROCH PONTCHATEAU
534841 ST MARC F.
540404 A.O.S. PONTCHATEAU
541371 U. S. VARADAISE
542491 PORNIC FOOT
544136 LANDREAU LOROUX BOTTEREAU SP.C.
544184 F.C. REZE
544823 ARCHE F.C.
544892 F.C. ESTUAIRE PAIMBOEUF
544923 DON BOSCO FOOTBALL NANTES
545404 OCEANE F.C.
546436 CERC.A.VOUVANTAIS U.S. GLAINOISE
547452 ORVAULT R.C.
547589 ASR MACHECOUL
547590 F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
548227 F.C. PAYS DE GUEMENE
551077 FAY-BOUVRON F. C.
551545 ETOILE DU CENS NANTES
551779 F.C. DE LA COTE SAUVAGE LE CROISIC BATZ/MER
552653 S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL
552826 BERNERIE O. C. A.
553174 NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE
553847 U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
554096 F. C. BOURGNEUF EN RETZ
560126 SAINTE-REINE CROSSAC FOOTBALL
560160 BOUGUENAIS FOOTBALL
560489 FOOTBALL CLUB DE BRIERE

560518 UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY
560519 FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
560845 FOOTBALL CLUB VALLONS LE PIN
561182 FC ST JULIEN DIVATTE
563770 SPORTING CLUB DE NANTES
564495 FOOTBALL CLUB VAY MARSAC
565351 ASSOCIATION SPORTIVE CARIBBEAN
580575 SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FOOTBALL CLUB
580726 ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB
581256 GENESTON A.S. SUD LOIRE
581259 LE CELLIER MAUVES F.C.
581361 E.S. VERTOUL FOOT
581794 F.C. ENTENTE DU VIGNOBLE
581899 F.C. GRAND LIEU
581901 UNION SPORTIVE VITAL FROSSAY
582222 SAINT SEBASTIEN F. C.
582652 F.C. COTEAUX DU VIGNOBLE
590211 ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
590304 VIEILLEVIGNE LA PLANCHE ASSOCIATION SPORTIVE FOOT
600904 A.S. GAZ ELECTRICITE DE NANTES
607242 U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES
612595 SYSTEME U OUEST F.CARQUEFOU
651641 BERLIN 1989 FUSSBALL CLUB
663879 A. S. C.T.E. ORVAULT
835374 L. ATLANTIC C. NANTES
842496 F.C. LE LIEN
850846 JET F.C. NANTES